

École élémentaire Beaumarchais

Conseil d'école du 08/11/22

Présent·es : Mmes Allard, Leplan, Moreaux, Pichard, Ropiteaux, Xénard
Mmes Antoine, Le Dréau, Guerreiro, Moïno, Steboun, MM. Calais, Schmitt

Excusé·es : Mmes Billey, El Mesdadi, M. Richard

1- Installation du nouveau conseil :

Résultat des élections de parents : 159 votant·es sur 239, soit 66,53 % de participation.

Présentation des parents élu·es, des enseignant·es. L'école Beaumarchais élémentaire n'a toujours pas de DDEN. Mme El Mesdadi, conseillère municipale, a demandé qu'on excuse son absence ; elle a rencontré la directrice en octobre et souhaite rencontrer des représentant·es de parents.

Rappel du rôle du Conseil d'école (Article du Code de l'éducation)

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ; (quand modifications)
- Est associé à l'élaboration du projet d'école, donne son avis sur le fonctionnement, dont : actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement... sécurité et hygiène, protection contre toutes les formes de violence et de discrimination ; respect et mise en application des valeurs et des principes de la République...

2- Organisation de l'école :

CP	CP-CE1	CE1	CE2	CE2-CM1	CM1	CM2
21	19 (8 + 11)	21	23	19 (9 + 10)	24	29

Total : 156 élèves à ce jour. Prévisions pour l'année prochaine : - 29 départs en 6^e / + 40 CP.

En cas d'absences de professeur·e, l'école avertit les familles par écrit : dans le cahier de liaison en cas d'absence annoncée, par courriel, dans la mesure du possible, en cas d'absence imprévue. Quand l'enseignant·e n'est pas remplacé·e, les enfants sont accueilli·es dans les autres classes.

3- Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications sont proposées, notamment en lien avec le règlement type départemental qui a été actualisé le 24 novembre 2021. Les deux documents seront mis en ligne sur le site de l'école.

- vote à l'unanimité

4- Périscolaire

Intervention d'Isabelle ROIG-PONS, directrice de l'Accueil Collectif de Mineur·es. Cette année a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe.

Accueil d'élèves : environ 20 le matin, 100 le midi (2 services), 70 au TAP et 20 à 30 au périscolaire.

Différents projets vont être menés : jardin fleuri ; ateliers jeux de société ; « urbanissimo » : s'approprier le quartier, balade urbaine, photos, réalisation d'une maquette ; sorties au musée ; « blabla chocolat » (atelier philo) ; webradio ; dodgeball ; cycle avec l'USEP...

Accompagnement à la scolarité : 1 groupe de 8 élèves pour chaque cycle, 2 fois par semaine.

Lien avec l'école, travail sur le climat scolaire, le respect. Le nouveau fonctionnement, avec ses activités structurées, est très apprécié des familles et des enseignant·es.

5- Questions de sécurité

Comptes rendus des deux exercices de sécurité effectués depuis la rentrée de septembre : incendie et alerte intrusion. Dans les deux cas, l'évacuation des locaux s'est déroulée de façon satisfaisante.

Certain·es élèves ont fait preuve d'initiative, c'était intéressant, tout comme les discussions dans les classes à l'issue de l'exercice.

La fiche sur les risques majeurs à destination des parents a été diffusée en octobre.

6- Locaux, équipement matériel

- Problèmes informatiques récurrents : la connexion internet est intermittente. Le travail de l'école est lourdement impacté tant au niveau administratif que pédagogique.

- Garages à vélos : deux arceaux supplémentaires ont été installés dans la cour E ; la pose d'un support sous le préau F est à l'étude.

- Problèmes de ménage liés au non-remplacement de personnels

- Des déchets ont été retrouvés plusieurs fois dans les buissons devant l'école. Les parents élus se sont emparés du problème. Depuis la réunion, les buissons ont été coupés à mi-hauteur, ce qui semble avoir résolu le problème. Des intrusions ont lieu parfois la nuit ou le weekend dans l'école.

7- Le projet d'école ; activités prévues

Rappel des axes du projet d'école : citoyenneté, climat scolaire, environnement... ; conseil de délégué·es ; anglais (assistant britannique) ; musique : musicien intervenant ; EPS (intervenant·es) ; sorties dans les musées, cinéma, théâtre... ; projet de sortie sur trois jours à la ferme d'Aulot pour les classes de CE1 et CE2-CM1.

Travail sur le climat scolaire autour de l'empathie, la lutte contre la violence ; la loi, le droit, les règles, les droits et les devoirs. Les démarches faites par l'école concernant certains enfants, pour des problèmes de comportement, n'ont pas à être communiquées à l'ensemble des familles, mais elles ont bien lieu. L'école privilégie l'éducation et la prévention plutôt que la répression ; toutefois des sanctions peuvent être appliquées, comme prévu dans le règlement intérieur, notamment en cas de coup ou d'insulte ; nous utilisons également une fiche de réflexion pour que l'élève réfléchisse à son comportement, aux conséquences et à une réparation.

Bilan de l'opération au profit de l'association ELA : 259,230 km parcourus lors du cross du 11 octobre, et 3023,82 € récoltés (sous réserve de confirmation des promesses de dons).

En décembre, à l'approche des fêtes de fin d'année, seront organisées des demi-journées autour d'activités artistiques. Les enseignantes peuvent envisager de fêter Carnaval, en lui donnant une dimension pédagogique, avec des activités scolaires à décliner selon chaque projet de classe.

8- Éducation à la vie affective et sexuelle

Les thèmes abordés à l'école primaire sont adaptés à l'âge des enfants : égalité et lutte contre les stéréotypes ; prévention des violences sexistes et sexuelles ; première approche du consentement, respect de l'autre ; l'intime, les sentiments amoureux ; la diversité des familles ; hétérosexualité, homosexualité ; la reproduction humaine, la puberté ; l'interdit, la loi.

9- Coopérative

Bilan financier année 2021-2022 → 7 791,08 € de recettes, 6 939,10 € de dépenses. Solde : + 851,98 €
Mouvements plus conséquents que l'année dernière en raison de la kermesse et des voyages scolaires.

En caisse : 3 716,13 €, soit environ 23,80 € par élève.

Les parents élus réfléchissent à de nouvelles actions.

Kermesse : Avoir deux dates bien séparées pour l'élémentaire et la maternelle. Il faudrait augmenter le nombre de stands, ce qui implique d'avoir davantage de parents volontaires. Les parents élus organiseront un sondage pour déterminer la date la plus favorable.

Prochains conseils d'école : mardi 7 mars et mardi 13 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.